

## 4.1 Niveaux de vie

En 2018, en France métropolitaine, la moitié des personnes ont un **niveau de vie** inférieur à 21 250 euros annuels, soit 1 771 euros par mois (niveau de vie **médian** ou D5) (*figure 1*). Les 10 % de personnes les plus modestes de la population ont un niveau de vie inférieur à 11 210 euros annuels (1<sup>er</sup> **décile** ou D1). À l'autre extrémité, les 10 % de personnes les plus aisées ont un niveau de vie supérieur à 39 130 euros (9<sup>e</sup> **décile** ou D9). Le **rapport interdécile** D9/D1 s'établit ainsi à 3,5. Les 20 % des personnes les plus modestes détiennent 8,7 % de la somme des niveaux de vie. Les 20 % les plus aisées en détiennent 38,7 %, soit 4,5 fois plus.

En 2018, le niveau de vie médian augmente de 0,3 % en **euros constants** par rapport à 2017. Il poursuit sa lente progression depuis cinq ans (+ 0,4 % par an en moyenne depuis 2013) et est un peu plus élevé qu'il y a dix ans (+ 1,0 %). Avant 2009, il augmentait à un rythme bien plus soutenu (+ 1,4 % par an en moyenne entre 1997 et 2009). Entre 2017 et 2018, les niveaux de vie évoluent de façon contrastée. Le premier décile diminue (- 1,6 %). Cette baisse s'explique surtout par celle des allocations logement en 2018 : sans celle-ci, le premier décile ne diminuerait que de 0,3 %. La réduction des allocations logement des ménages du parc social a été accompagnée d'une baisse équivalente du loyer de ces derniers, venant diminuer leurs dépenses. Seule la réduction des allocations affecte toutefois les indicateurs de revenus comme le niveau de vie. Au-delà du 3<sup>e</sup> décile, les niveaux de vie sont en légère hausse. La hausse atteint + 0,6 % pour le 9<sup>e</sup> décile. La progression des revenus d'activité a été un peu plus importante

dans le haut de la distribution et les ménages les plus aisés ont davantage bénéficié de l'augmentation des revenus du patrimoine.

Les inégalités de niveau de vie augmentent nettement en 2018 : l'**indice de Gini** passe de 0,289 en 2017 à 0,298. Elles avaient fortement augmenté après la crise économique de 2008, qui a touché en premier lieu les ménages les plus modestes. Après un repli en 2013 dû à la baisse plus tardive des plus hauts niveaux de vie, elles sont restées stables jusqu'en 2017.

Parmi les personnes de 18 ans ou plus, le niveau de vie médian des **chômeurs** (14 790 euros) est inférieur de 37 % à celui des personnes **en emploi** (23 640 euros) (*figure 2*). Il est également inférieur de 27 % à celui des **inactifs** (20 390 euros). En 2018, parmi les inactifs, ce sont les retraités qui ont le niveau de vie médian le plus élevé avec 21 820 euros. Pour les autres inactifs, il est de 15 910 euros, soit 27 % de moins que les retraités.

Le niveau de vie a tendance à augmenter avec l'âge, en raison, dans un premier temps, de l'accroissement des revenus d'activité au cours de la carrière, puis, dans un second temps, de l'accroissement des revenus du patrimoine du fait de l'accumulation du patrimoine au cours de la vie. Ainsi, en 2018, les 50-64 ans ont un niveau de vie médian supérieur de 8 % à celui des 30-39 ans (*figure 3*). Au-delà de 65 ans, le niveau de vie diminue : les pensions de retraite sont inférieures aux revenus perçus pendant la période d'activité, les personnes vivent plus souvent seules aux grands âges et les générations les plus anciennes, notamment les femmes, ont des droits à la retraite plus faibles en raison de carrières incomplètes. ■

### Définitions

Le **niveau de vie** correspond au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Il est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage. Les unités de consommation sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'« OCDE modifiée », qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le **revenu disponible** comprend les revenus d'activité et de remplacement (indemnités chômage, retraite), les revenus du patrimoine, les prestations sociales perçues et la prime pour l'emploi (remplacée en 2016 par la prime d'activité), nets des principaux impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG et CRDS). Il est proche du concept de revenu disponible au sens de la comptabilité nationale, mais son champ est un peu moins étendu (en particulier, il ne contient pas de loyers imputés pour les ménages propriétaires occupants).

**Chômeurs, en emploi, inactifs** : ces concepts sont ici mesurés au sens du Bureau international du travail (BIT) au 4<sup>e</sup> trimestre de l'année considérée. Voir *annexe Glossaire*.

**Médiane, décile, rapport interdécile, euros constants, indice de Gini** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « En 2018, les inégalités de niveau de vie augmentent », *Insee Première* n° 1813, septembre 2020.
- « Quarante ans d'inégalités de niveau de vie et de redistribution en France (1975-2016) », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2019.
- Voir  *fiches 4.2, 4.4 et 8.4*.

## 1. Distribution du niveau de vie annuel et indicateurs d'inégalités de 1997 à 2018

	1997	2001	2005	2009	2013	2017	2018
<b>Niveau de vie (en euros 2018)</b>							
1 <sup>er</sup> décile (D1)	9 430	10 570	10 940	11 420	11 190	11 390	11 210
<b>Médiane</b>	<b>17 850</b>	<b>19 310</b>	<b>19 990</b>	<b>21 130</b>	<b>20 780</b>	<b>21 190</b>	<b>21 250</b>
9 <sup>e</sup> décile (D9)	32 820	36 080	36 480	39 140	38 390	38 900	39 130
<b>Moyenne</b>	<b>20 310</b>	<b>22 420</b>	<b>23 060</b>	<b>24 510</b>	<b>23 970</b>	<b>24 350</b>	<b>24 650</b>
<b>Indicateurs d'inégalités</b>							
<b>Rapport interdécile D9/D1</b>	<b>3,5</b>	<b>3,4</b>	<b>3,3</b>	<b>3,4</b>	<b>3,4</b>	<b>3,4</b>	<b>3,5</b>
S20 (en %) <sup>1</sup>	8,9	9,0	8,9	8,8	8,8	8,8	8,7
S50 (en %) <sup>1</sup>	31,0	30,8	30,9	30,6	30,8	30,8	30,3
S80 (en %) <sup>1</sup>	62,8	61,9	61,9	61,6	62,0	62,0	61,3
(100-S80)/S20 <sup>1</sup>	4,2	4,2	4,3	4,4	4,3	4,3	4,5
<b>Indice de Gini<sup>2</sup></b>	<b>0,281</b>	<b>0,288</b>	<b>0,289</b>	<b>0,293</b>	<b>0,289</b>	<b>0,289</b>	<b>0,298</b>

1. La masse de niveaux de vie S20 (respectivement S50 et S80) correspond à la somme des niveaux de vie détenus par les 20 % (respectivement 50 % et 80 %) les plus modestes. Le ratio (100-S80)/S20 met en évidence les écarts entre la masse des niveaux de vie détenue par les 20 % des personnes les plus aisées et celle détenue par les 20 % des personnes les plus pauvres.

2. L'indice de Gini mesure le degré d'inégalité de la distribution des niveaux de vie. Il varie entre 0 et 1, la valeur 0 correspondant à l'égalité parfaite (tout le monde a le même niveau de vie) et la valeur 1 à l'inégalité extrême (une seule personne a tout le revenu).

Note : pour permettre une comparaison temporelle, les indicateurs sur les niveaux de vie et les inégalités ont été rétropolés de 1997 à 2011.

Lecture : en 2018, les 20 % de personnes les plus modestes détiennent 8,7 % de la somme des niveaux de vie (S20), les 20 % les plus aisées perçoivent 38,7 % de la somme des niveaux de vie (complément à 100 de S80), soit 4,5 fois plus.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétropolées 1997-2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2018.

## 2. Distribution du niveau de vie annuel et indicateurs d'inégalités selon l'activité en 2018

	Niveau de vie (en euros)				Rapports interdéciles		
	1 <sup>er</sup> décile (D1)	Médiane (D5)	9 <sup>e</sup> décile (D9)	Moyenne	D9/D1	D9/D5	D5/D1
<b>Actifs de 18 ans ou plus</b>	<b>12 320</b>	<b>22 940</b>	<b>41 740</b>	<b>26 490</b>	<b>3,4</b>	<b>1,8</b>	<b>1,9</b>
En emploi	13 420	23 640	42 640	27 350	3,2	1,8	1,8
Chômeurs	8 370	14 790	27 930	17 520	3,3	1,9	1,8
<b>Inactifs de 18 ans ou plus</b>	<b>11 100</b>	<b>20 390</b>	<b>37 260</b>	<b>23 810</b>	<b>3,4</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>
Retraités	13 100	21 820	37 910	24 880	2,9	1,7	1,7
Autres inactifs dont étudiants	8 650	15 910	34 510	21 280	4,0	2,2	1,8
<b>Enfants de moins de 18 ans</b>	<b>10 220</b>	<b>19 200</b>	<b>35 540</b>	<b>22 150</b>	<b>3,5</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>
<b>Ensemble</b>	<b>11 210</b>	<b>21 250</b>	<b>39 130</b>	<b>24 650</b>	<b>3,5</b>	<b>1,8</b>	<b>1,9</b>

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2018.

## 3. Distribution du niveau de vie annuel et indicateurs d'inégalités selon l'âge en 2018

	Niveau de vie (en euros)				Rapports interdéciles		
	1 <sup>er</sup> décile (D1)	Médiane (D5)	9 <sup>e</sup> décile (D9)	Moyenne	D9/D1	D9/D5	D5/D1
Moins de 18 ans	10 220	19 200	35 540	22 150	3,5	1,9	1,9
18 à 29 ans	9 850	19 940	34 480	22 040	3,5	1,7	2,0
30 à 39 ans	11 710	21 780	37 800	23 960	3,2	1,7	1,9
40 à 49 ans	11 230	21 770	40 010	24 990	3,6	1,8	1,9
50 à 64 ans	11 830	23 610	45 830	28 580	3,9	1,9	2,0
65 ans ou plus	13 110	21 830	38 830	25 530	3,0	1,8	1,7
<b>Ensemble</b>	<b>11 210</b>	<b>21 250</b>	<b>39 130</b>	<b>24 650</b>	<b>3,5</b>	<b>1,8</b>	<b>1,9</b>

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2018.